

**SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE
AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**

**RAPPORT FINANCIER
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2021**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Renseignements complémentaires	15



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de **SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC** (ci-après l'« organisme »), qui comprennent le bilan au **31 octobre 2021** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À mon avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve" de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **31 octobre 2021**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, **SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC** tire des produits de dons et de divers types d'activités dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'entité et je n'ai pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits comptabilisés, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 octobre 2021 et 2020, de l'actif au 31 octobre 2021 et 2020, et de l'actif net aux au 31 octobre 2021 et 2020 et aux 1er novembre 2020 et 2019. J'ai exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 octobre 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Isabelle Leonard CPA inc.

Société de comptable professionnelle agréée

Boucherville (Québec)
le 3 février 2022

¹ CPA auditrice, CGA, permis de comptabilité publique no A130000



SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC

**RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2021**

	Fonds d'administration	Total des fonds affectés d'origine externe (voir Annexe A)	Fonds de recherche	2021 Total	2020 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS					
Activités de financement					
Internes	569 808	25 371	-	595 179	363 693
Externes	255 663	-	-	255 663	83 700
Dons généraux	676 412	62 310	-	738 722	541 137
Partenariat SLAPPUI, APPUI Qc et APPUI Nationale	-	161 240	-	161 240	206 274
Partenaires Santé Québec et Canada	81 897	-	-	81 897	100 984
Subventions gouvernementales	128 628	-	-	128 628	158 917
Produits de placements	10 661	-	-	10 661	10 990
	1 723 069	248 921	-	1 971 990	1 465 695
CHARGES					
Salaires et charges sociales - services et programmes	249 666	147 665	-	397 331	433 474
Salaires et charges sociales - administration et financement	201 311	-	-	201 311	223 760
Salaires et charges sociales - sensibilisation et communication	54 202	-	-	54 202	41 133
Programmes d'aide financière	3 143	-	-	3 143	118 766
Frais reliés aux activités de financement	30 133	238	-	30 371	20 280
Frais de sensibilisation et communication	33 676	-	-	33 676	22 754
Autres frais de services et programmes	11 198	25 395	-	36 593	60 720
Loyer	54 278	3 000	-	57 278	58 044
Honoraires professionnels	29 770	-	-	29 770	38 125
Frais de bureau	10 121	-	-	10 121	15 681
Groupe d'entraide et de formation	-	-	-	-	1 587
Fournitures et services informatiques	13 950	4 145	-	18 095	20 152
Télécommunications	13 443	3 995	-	17 438	23 040
Taxes et permis	5 206	-	-	5 206	5 662
Assurances	4 059	-	-	4 059	4 078
Dépenses reliées à la Fédération des sociétés SLA	-	-	-	-	698
Frais bancaires et de cartes de crédit	27 666	-	-	27 666	19 885
Amortissement des immobilisations corporelles	6 740	-	-	6 740	4 279
Amortissement des actifs incorporels	381	-	-	381	543
	748 943	184 438	-	933 381	1 112 661
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES DISTRIBUTIONS DE DONS ET CONTRIBUTIONS	974 126	64 483	-	1 038 609	353 034
DONS À LA RECHERCHE	(189 546)	(25 995)	-	(215 541)	(95 183)
DONS À LA BOURSE D'ÉTUDE T.PROUDFOOT AU INM	-	(55 325)	-	(55 325)	(6 689)
CONTRIBUTION À DES COLLOQUES SUR LA RECHERCHE	(1 803)	-	-	(1 803)	(1 176)
TOTAL DES DONS ET CONTRIBUTIONS	(191 349)	(81 320)	-	(272 669)	(103 048)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	782 777	(16 837)	-	765 940	249 986

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2021


	Fonds d'administration	Fonds affectés d'origine externe					Fonds Ice Bucket Challenge	Total des fonds affectés d'origine externe	Fonds de recherche	2021	2020
		Fonds Tony Proudfoot	Fonds Team Stock	Fonds Dr Canuel	Fonds APPUI Qc	Fonds APPUI Nationale				Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
SOLDE AU DÉBUT	643 720	-	-	-	66 966	(2 211)	395 589	460 344	-	1 104 064	854 078
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	782 777	5 499	624	-	(25 171)	2 211	-	(16 837)	-	765 940	249 986
Virements interfonds (note 3)											
Frais d'administrations prélevés	8 871	-	-	-	(8 871)	-	-	(8 871)	-	-	-
Fonds Tony Proudfoot au fonds d'administration	5 499	(5 499)	-	-	-	-	-	(5 499)	-	-	-
Fonds Team Stock au fonds d'administration	624	-	(624)	-	-	-	-	(624)	-	-	-
Fonds d'administration au fonds de recherche	(500 000)	-	-	-	-	-	-	-	500 000	-	-
SOLDE À LA FIN	941 491	-	-	-	32 924	-	395 589	428 513	500 000	1 870 004	1 104 064

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC

BILAN
AU 31 OCTOBRE 2021

	Fonds d'administration	Fonds affectés d'origine externe					Fonds Ice Bucket Challenge	Total des fonds affectés d'origine externe	Fonds de recherche	2021	2020
		Fonds Tony Proudfoot	Fonds Team Stock	Fonds Dr Canuel	Fonds APPUI Qc	Fonds APPUI Nationale				Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF											
Actif à court terme											
Encaisse	833 917	-	-	-	-	-	-	-	-	833 917	488 834
Dépôts à terme	625 379	-	-	-	-	-	-	-	-	625 379	562 652
Débiteurs (note 4)	145 722	-	-	-	-	-	-	-	-	145 722	89 349
Frais payés d'avance et dépôts	8 913	-	-	-	-	-	-	-	-	8 913	9 425
Avances interfonds, sans intérêts, ni modalités	(1 014 878)	-	-	86 365	32 924	-	395 589	514 878	500 000	-	-
	599 053	-	-	86 365	32 924	-	395 589	514 878	500 000	1 613 931	1 150 260
PLACEMENTS (note 5)	700 000	-	-	-	-	-	-	-	-	700 000	209 120
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	19 318	-	-	-	-	-	-	-	-	19 318	20 899
ACTIFS INCORPORELS (note 7)	886	-	-	-	-	-	-	-	-	886	1 267
	1 319 257	-	-	86 365	32 924	-	395 589	514 878	500 000	2 334 135	1 381 546
PASSIF											
Passif à court terme											
Créditeurs et charges à payer (note 8)	113 635	-	-	-	-	-	-	-	-	113 635	132 340
Dons à payer	219 761	-	-	86 365	-	-	-	86 365	-	306 126	109 680
	333 396	-	-	86 365	-	-	-	86 365	-	419 761	242 020
Apports reportés (note 9)	4 370	-	-	-	-	-	-	-	-	4 370	5 462
Dette à long terme (note 10)	40 000	-	-	-	-	-	-	-	-	40 000	30 000
	377 766	-	-	86 365	-	-	-	86 365	-	464 131	277 482
ACTIF NET											
Actifs nets affectés	-	-	-	-	32 924	-	395 589	428 513	500 000	928 513	460 344
Investis en immobilisations corporelles	19 318	-	-	-	-	-	-	-	-	19 318	20 899
Non affectés	922 173	-	-	-	-	-	-	-	-	922 173	622 821
	941 491	-	-	-	32 924	-	395 589	428 513	500 000	1 870 004	1 104 064
	1 319 257	-	-	86 365	32 924	-	395 589	514 878	500 000	2 334 135	1 381 546

Pour le conseil d'administration


, administrateur


, administrateur

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC
**FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2021**

	2021	2020
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	765 940	249 986
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Subventions gouvernementales	(10 000)	(10 000)
Amortissement des immobilisations corporelles	6 740	4 279
Amortissement des actifs incorporels	381	543
Amortissement des apports reportés	<u>(1 092)</u>	<u>(1 365)</u>
	761 969	243 443
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Débiteurs	(56 373)	(12 034)
Frais payés d'avance et dépôts	512	2 080
Créditeurs	(18 705)	(47 871)
Dons à payer	<u>196 446</u>	<u>(84 289)</u>
	<u>883 849</u>	<u>101 329</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de placements	(490 880)	(209 120)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<u>(5 159)</u>	<u>(17 149)</u>
	<u>(496 039)</u>	<u>(226 269)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme	<u>20 000</u>	<u>40 000</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	407 810	(84 940)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>1 051 486</u>	<u>1 136 426</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>1 459 296</u>	<u>1 051 486</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE		
Encaisse	833 917	488 834
Dépôts à terme	<u>625 379</u>	<u>562 652</u>
	<u>1 459 296</u>	<u>1 051 486</u>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2021**

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance enregistrée au sens de la Loi sur l'impôt sur le revenu. L'organisme a pour but de venir en aide aux personnes atteintes de sclérose latérale amyotrophique (SLA) et à leurs proches, de recueillir des fonds pour le financement de la recherche et de faire connaître la maladie.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires y afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les éléments importants des états financiers qui requièrent l'utilisation d'estimations sont la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et la valeur des apports reçus sous forme de biens et de services . Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilité par fonds

La société comptabilise ses opérations selon la méthode de la comptabilité par fonds.

Le fonds d'administration est utilisé pour les activités courantes de la société. Ce fonds regroupe les produits et les charges qui ne sont pas affectés à un fonds particulier.

Le fonds Tony Proudfoot a pour mission d'offrir du soutien aux personnes atteintes de la SLA et de soutenir la recherche à l'Institut neurologique de Montréal de l'Université McGill.

Le fonds Team Stock a pour mission d'offrir du soutien aux personnes atteintes de la SLA et de soutenir le programme de recherche de SLA Canada.

Le fonds du Dr Canuel a été créé afin d'honorer la participation de M. Canuel aux activités de financement de l'organisme. Les profits générés par les Marchés sont utilisés pour la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique.

Le fonds APPUI Qc a été créé relativement au partenariat avec l'organisme Le Carrefour de soutien aux aidants de Montréal, qui a pour mission de venir en aide aux proches aidants. Le fonds sert donc à fournir du soutien aux proches des personnes atteintes de la sclérose latérale amyotrophique du Québec.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2021**

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Comptabilité par fonds (suite)**

Le fonds APPUI Nationale a été créé relativement au partenariat avec l'organisme L'APPUI, Société de gestion pour le soutien aux proches aidants, qui a pour mission de venir en aide aux proches aidants. Le fonds sert donc à développer le programme "Soutien, accessibilité et « empowerment » via la formation Web".

Le fonds Ice Bucket Challenge est utilisé pour identifier distinctement les produits générés par l'activité "Ice Bucket Challenge" lancée en 2014 et les charges correspondantes. De ce fonds, 70% des produits nets gagnés jusqu'au 31 décembre 2014 ont été remis à la recherche. Le 30% restant est affecté pour soutenir des projets spéciaux reliés aux programmes et services. Le conseil d'administration a décidé que les sommes seraient dépensées pour des projets spéciaux liés aux programmes et services. Le conseil a prolongé l'extension du fonds jusqu'au 31 décembre 2023. Les sommes restantes devraient donc être dépensées d'ici décembre 2023. Le Conseil d'administration a modifié la période d'utilisation des montants restants dans ce fonds et pourrait décider de modifier la vocation des sommes à distribuer.

Le conseil d'administration a choisi de présenter distinctement le fonds de recherche, un fonds affecté d'origine interne, pour identifier distinctement les sommes qui serviront à financer des projets de recherches ciblés ou faire des contribution additionnelles ciblées à SLA Canada/ALS Canada.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon cette méthode, les apports d'affectation d'origine externe pour lesquels l'organisme présente un fonds affecté correspondant sont comptabilisés à titre de produits de ce fonds, lors de la réception, dans l'exercice et ceux pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds correspondant, sont comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits provenant d'activités de financement sont comptabilisés au moment de la tenue de l'événement.

Dans le fonds d'administration, les revenus de placement comprennent les revenus de dividendes et d'intérêts, les gains et pertes de placements réalisés lors de la vente des placements évalués au coût après amortissement, ainsi que les gains et pertes non matérialisés sur les placements évalués en juste valeur.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2021**

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Comptabilisation des produits (suite)**

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Subventions gouvernementales

L'aide gouvernementale relative aux salaires, au loyer et au prêt-subvention est comptabilisée en produits au moment où celles-ci sont octroyées, à la condition que la société soit raisonnablement certaine de s'être conformée, et de continuer de se conformer, à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de l'aide. L'organisme comptabilise les subventions lorsque leur réception est raisonnablement assurée.

Comptabilisation des promesses de dons et legs testamentaires

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, l'organisme ne comptabilise à titre de promesses de dons et legs testamentaire à la fin de l'exercice que les montants qu'elle a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services sont comptabilisés lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Des bénévoles consacrent un nombre d'heures important à aider la société à réaliser certaines activités. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers*Évaluation des instruments financiers*

La société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et des titres négociables cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des certificats de placement garanti, des promesses de dons et des subventions à recevoir.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2021**

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)*Évaluation des instruments financiers (suite)*

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des actions cotées en bourse.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus, des salaires et charges sociales et des dons à payer.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers évalués à la juste valeur sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres actifs financiers et aux passifs financiers sont ajoutés ou déduits aux fins de l'évaluation initiale de l'actif ou du passif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition et qui ne sont pas affectés à des garanties.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous.

Mobilier et équipement	20%
Matériel informatique	30%

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 30%.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2021**

3. VIREMENTS INTERFONDS ET AFFECTATIONS EXTERNES

Des montants totalisant 14 994\$ (17 260\$ en 2020) ont été transférés respectivement des fonds affectés d'origine externe au fonds d'administration, pour financer les sorties de fonds relatives aux charges administratives et pour compenser l'amortissement des immobilisations. De plus, le conseil d'administration a approuvé qu'un montant de 500 000\$ soit transféré du fonds d'administration au fonds de recherche. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4. DÉBITEURS	2021	2020		
	\$	\$		
Promesses de dons	106 617	4 676		
Taxes sur les transactions commerciales	18 105	20 572		
Subventions à recevoir	21 000	64 101		
	<u>145 722</u>	<u>89 349</u>		
5. PLACEMENTS	2021	2020		
	\$	\$		
Actions de sociétés cotées en bourse évaluées à la juste valeur	-	9 120		
Certificats de placement garanti, entre 1% et 1,25%, échéant entre février 2022 et août 2022 évalués au coût après amortissement	700 000	200 000		
	<u>700 000</u>	<u>209 120</u>		
6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2021	2020		
	\$	\$		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	48 557	44 063	4 494	5 618
Matériel informatique	40 440	25 616	14 824	15 281
	<u>88 997</u>	<u>69 679</u>	<u>19 318</u>	<u>20 899</u>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2021**

7. ACTIFS INCORPORELS			2021	2020
			\$	\$
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site web	25 443	25 132	311	445
Logiciels	12 877	12 302	575	822
	<u>38 320</u>	<u>37 434</u>	<u>886</u>	<u>1 267</u>
8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER			2021	2020
			\$	\$
Fournisseurs et frais courus			42 265	61 251
Salaires et charges sociales à payer			71 370	71 089
			<u>113 635</u>	<u>132 340</u>
9. APPORTS REPORTÉS			2021	2020
			\$	\$
Solde au début de l'exercice			5 462	6 827
Plus : Apport afférent à l'acquisition d'immobilisations corporelles			-	-
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice			<u>(1 092)</u>	<u>(1 365)</u>
Solde à la fin de l'exercice			<u>4 370</u>	<u>5 462</u>
10. DETTE À LONG TERME			2021	2020
			\$	\$
Prêt sans intérêt de 60 000\$, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Aucun intérêt ni aucun remboursement n'est requis jusqu'au 31 décembre 2022. Le remboursement du solde du prêt, au plus tard le 31 décembre 2022 donnera lieu à une radiation de 20 000\$ en capital. Autrement, le 1er janvier 2023, le prêt sera remboursable sur 36 mois (capital et intérêts) ou seuls les intérêts sont payables jusqu'au remboursement du capital. Le taux d'intérêt sera de 5 %. Le prêt devra être remboursé au plus tard le 31 décembre 2025.			<u>40 000</u>	<u>30 000</u>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2021**

10. DETTE À LONG TERME (suite)

Puisque le solde de la dette à été remboursé après la fin d'exercice, il est donc certain que la société sera en mesure de rembourser la dette avant l'échéance. Dans ce cas, l'organisme a crédité directement au résultat net un montant de 10 000 \$ (10 000 \$ en 2020) correspondant à la portion du prêt-subvention, présentée sous la rubrique Produits; Subventions gouvernementales. Le montant du capital restant dû est de 40 000 \$ au 31 octobre 2021.

11. ENGAGEMENTS

La société s'est engagée, en vertu de contrats de location-exploitation échéant en janvier 2025. La direction avait convenue de renouveler l'entente pour une période de cinq ans, aux mêmes conditions. Les loyers minimums futurs exigibles au cours des quatre prochains exercices s'élèvent à : 185 497 \$ et comprennent les versements suivants pour les quatre prochains exercices ; 2022, 57 076 \$; 2023, 57 076 \$; 2024, 57 076\$; 2025, 14 269 \$.

12. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

L'Éclosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers. Ces événements entraîneront potentiellement des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice et auront des répercussions importantes sur les activités futures de l'organisme.

La direction suit de près l'évolution et estime déjà que cette situation va entraîner, entre autres, la perte de revenus pour certains événements à l'été 2022 si les mesures sanitaires se poursuivent. Bien qu'il soit trop tôt pour estimer l'incidence financière globale de ces événements, ils ont entraîné la direction à prendre des mesures pour atténuer les répercussions de cette crise.

L'incidence globale de ces événements sur l'organisme et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2021**

13. INSTRUMENTS FINANCIERS**Politique de gestion des risques**

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition de la société aux risques au 31 octobre 2021. La société n'a pas modifié son exposition aux risques par rapport à l'exercice précédent.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La société est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs et charges à payer, à ses dons à payer et sa dette à long terme. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisantes. La société est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risque de crédit pour la société sont liés aux débiteurs.

Pour les promesses de dons, la société ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers. Pour les autres créances, la société évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe qui sont constitués uniquement de dépôts à terme et de certificats de placement garanti. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la société un risque de variation de la juste valeur.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2021

ANNEXE A

RÉSULTATS FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE EXTERNE

	Fonds affectés d'origine externe						2021	2020
	Fonds Tony Proudfoot	Fonds Team Stock	Fonds Dr Canuel	Fonds APPUI Qc	Fonds APPUI Nationale	Fonds Ice Bucket Challenge	Total des fonds affectés d'origine externe	Total des fonds affectés d'origine externe
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS								
Activités de financement								
Internes	-	-	25 371	-	-	-	25 371	100
Dons généraux	61 030	1 280	-	-	-	-	62 310	15 202
Partenariat SLAPPUI APPUI Québec et APPUI Nationale	-	-	-	152 240	9 000	-	161 240	206 274
	61 030	1 280	25 371	152 240	9 000	-	248 921	221 576
CHARGES								
Salaires et charges sociales - services et programmes	-	-	-	147 665	-	-	147 665	137 325
Programmes d'aide financière	-	-	-	-	-	-	-	31 279
Frais reliés aux activités de financement	206	32	-	-	-	-	238	299
Autres frais de services et programmes	-	-	-	18 606	6 789	-	25 395	47 416
Loyer	-	-	-	3 000	-	-	3 000	2 669
Fournitures et services informatiques	-	-	-	4 145	-	-	4 145	4 459
Télécommunications	-	-	-	3 995	-	-	3 995	4 819
	206	32	-	177 411	6 789	-	184 438	228 266
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES DISTRIBUTIONS DE DONS ET CONTRIBUTIONS	60 824	1 248	25 371	(25 171)	2 211	-	64 483	(6 690)
DONS À LA RECHERCHE	-	(624)	(25 371)	-	-	-	(25 995)	(813)
DONS À LA BOURSE D'ÉTUDE T.PROUDFOOT AU INM	(55 325)	-	-	-	-	-	(55 325)	(6 689)
TOTAL DES DONS ET CONTRIBUTIONS	(55 325)	(624)	(25 371)	-	-	-	(81 320)	(7 502)
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	5 499	624	-	(25 171)	2 211	-	(16 837)	(14 192)